EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Edmond de Rothschild Energy Evolution (EdR Energy Evolution)

Part C - ISIN : FR0013293495

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'objectif de l'OPCVM est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World (NR) EUR, en investissant sur les marchés actions internationaux par la sélection de sociétés liées à l'évolution progressive du mix énergétique. Ce Fonds thématique ne se limitera pas exclusivement au secteur de l'énergie et pourra investir dans des sociétés relevant des trois piliers d'investissement identifiés par la société de gestion : les ressources nécessaires à cette évolution, les technologies pour la mettre en oeuvre et les solutions clés en main pour l'utilisateur.

Indicateur de référence : MSCI World (NR) EUR, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire au travers d'une sélection de sociétés liées à l'évolution du mix énergétique et/ou d'OPC investissant sur cette thématique. Le mix énergétique, ou « bouquet énergétique », désigne la répartition des différentes sources d'énergies primaires (pétrole, gaz, charbon, nucléaire, énergie hydraulique, renouvelables) utilisées pour les besoins énergétiques d'un pays donné. Le mix énergétique est amené à évoluer en raison des pressions environnementales (pollution, réchauffement climatique), de l'évolution des technologies et des décisions politiques qui découlent elles-mêmes du contexte historique, économique et géopolitique propre à chaque pays.

Or le changement d'utilisation des énergies est un phénomène global, puissant et très graduel qui impacte de nombreux secteurs au-delà du seul secteur de l'énergie. Ce Fonds thématique va donc chercher à accompagner, au travers de ses investissements dans les secteurs de l'économie impactés par cette problématique, ces évolutions lentes mais structurelles.

L'OPCVM sera exposé aux marchés actions internationaux directement ou indirectement via des OPC et/ou des contrats financiers entre 60% et 100% de son actif net. L'exposition via des OPC sera limitée à 10% de l'actif net.

Les sociétés représentées dans le portefeuille seront notamment impliquées dans les secteurs de l'énergie, des produits de base, des services aux collectivités, des technologies de l'information, de l'industrie et de la consommation, notamment dans les transports.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs sur des titres cotés à Shanghai et à Shenzhen via l'utilisation du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

L'OPCVM pourra être exposé aux marchés actions des pays émergents jusqu'à 100% de son actif net.

A des fins de gestion de trésorerie, l'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 40% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux en direct et/ou via des OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Ces titres, notés à l'achat principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé, notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's ou une agence équivalente et bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente) mais sans limite de duration, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Dans la limite de 10% de l'actif net (or titres court terme), l'OPCVM pourra par ailleurs recourir à des titres non notés, mais bénéficiant d'une notation interne à la société de gestion, ou notés à l'achat « haut rendement » (titres spéculatifs, notation inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou une agence équivalente et bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente, titres dont la probabilité de défaut est supérieure à celle des obligations « investment grade ») ou investir sur des OPC spécialisés sur les obligations « haut rendement ».

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, l'OPCVM pourra procéder à des opérations de prise en pension sur des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire, dans la limite de 10% de l'actif net.

Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, l'OPCVM pourra utiliser des contrats financiers (futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit dont swaps…), jusqu'à 100% de l'actif net.

L'OPCVM pourra être exposé au risque de change dans la limite d'une fois l'actif net.

Classification AMF : Actions Internationales

Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.) et des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,29%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI World (NR) EUR, dividendes nets réinvestis	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

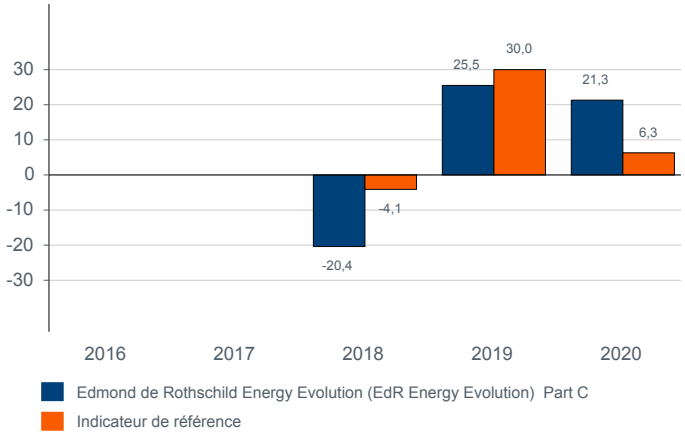
Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

La commission de performance, exclue des frais courants, est payée au cours du dernier exercice clos en décembre 2020 et représente 2,76% de l'actif net moyen.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

Edmond de Rothschild Energy Evolution (EdR Energy Evolution) a été lancé le 20/12/2017

Date de lancement de la part : 12/2017

Indicateur de référence : MSCI World (NR) EUR, dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond De Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :
http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le Compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le Compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2021.